

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
CAP EXCELLENCE

DÉLIBÉRATION N°2018.04.02/532

**Convention à passer avec
le Conseil Départemental de la Guadeloupe
en vue du raccordement de la nouvelle unité
de production d'eau potable aux Abymes
et de la fourniture d'eau brute**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Nombre de membres en exercice du Conseil Communautaire : 50

2^{ème} séance de l'année 2018

Mercredi 11 avril 2018

L'an deux mille dix-huit, le mercredi 11 avril, à 09 heures 30, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence, s'est réuni au siège de CAP Excellence (*salle du Conseil*), sis 18 boulevard LEGITIMUS 97 110 Pointe-à-Pitre, sous la présidence de *Monsieur Eric JALTON*, Président, en vue de délibérer suivant l'ordre du jour de la convocation datée du 4 avril 2018.

Présents : 27**Président**

M. Eric JALTON

Vice-PrésidentsM. Georges DAUBIN 2^{ème} Vice-PrésidentMme Suzelle SEVILLE 5^{ème} Vice-PrésidenteMme Eliane GUIOUGOU-FIRPIONN 6^{ème} Vice-PrésidenteM. Georges BREDENT 8^{ème} Vice-PrésidentMme Maguy CELIGNY 9^{ème} Vice-PrésidenteM. Fred EUSTACHE 10^{ème} Vice-PrésidentMme Claudine CHALUS 12^{ème} Vice-PrésidenteMme Marie-Corine LACASCADE-CLOTILDE 13^{ème} Vice-Présidente**Conseillers Communautaires - Membres du Bureau**

Mme Josiane GATIBELZA

Mme Corinne PETRO

Mme Marie-Camille MOUNIEN

Mme Alberta ALBERI

Mme Francesca FAITHFUL

Autres Conseillers Communautaires

Mme Maryse ALIDOR-DAHOMAS

M. Georges BERGINA

M. Jean-Luc CELIGNY

Mme Lydia FANHAN-LAURIETTE

Mme Juliana FENGAROL

M. José GUIOLET

Mme Célia HATCHI-MIMIETTE

M. Jocelyn LEREMON

M. Maurice LORQUIN

M. Alix NABAJOTH

Mme Nadiyah SURVILLE-PERAFIDE

Mme Ketty WALPO

M. William SURDIN

Excusés représentés : 4**Vice-Présidents:**M. Jacques BANGOU (1^{er} Vice-Président)

Procuration à Mme Josiane GATIBELZA

Mme Renée-George NABAJOTH-DELOUMEAUX (14^{ème} Vice-Présidente)

Procuration à Mme Alberta ALBERI

Autres Conseillers Communautaires:

M. Harry DURIMEL

Procuration à Mme Lydia FANHAN-LAURIETTE

M. Denis BERNADOTTE

Procuration à Mme Maryse ALIDOR-DAHOMAS

Excusés non représentés : 9**Vice-Présidents:**M. Rosan RAUZDUEL (3^{ème} Vice-Président)Mme Hélène MOLIA-POLIFONTE (4^{ème} Vice-Présidente)Mme Murielle JABES (7^{ème} Vice-Présidente)M. Dominique BIRAS (11^{ème} Vice-Président)M. Pierre THICOT (15^{ème} Vice-Président)**Conseiller Communautaire - Membre du Bureau :**

M. Fabert MICHELY

Autres Conseillers Communautaires :

M. Chazy CIRANY

M. Audry CORNANO

Mme Solange LEBLANC

Absents : 10**Conseillers Communautaires - Membres du Bureau :**

Mme Lyliane PIQUION

M. Max CELIGNY

M. Justin DESSOUT

M. Michel RINÇON

Autres Conseillers Communautaires :

Mme Lise Claude AZEDE

Mme Sylvie CHAMMOUGON-ANNO

M. Daniel MARSIN

M. Jean-Charles SAGET

M. Patrick SELLIN

Mme Nadège THÉOPHILE

Conformément à l'article L2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, les conditions de quorum étant réunies, le Conseil peut valablement délibérer.

Les conseillers présents représentant la majorité des membres en exercice qui sont de 50, il a été procédé selon l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil Communautaire.

Madame Maguy CELIGNY, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE ;

- VU les dispositions du Code général des collectivités territoriales (CGCT);
- VU l'arrêté préfectoral n°2008/2042/AD/II/2 du 30 décembre 2008 portant création de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence et approuvant les statuts de l'EPCI;
- VU l'arrêté préfectoral n°2012-1322/SG/DICTAJ/BRA en date du 29 novembre 2012 portant extension de périmètre de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence à la ville de Baie-Mahault au 1^{er} janvier 2013;
- VU l'arrêté préfectoral n°971-2017-03-08-001/SG/DICTAJ/BRA daté du 8 mars 2017 portant modification et actualisation des statuts de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence;
- VU la délibération n°2014.04.01/01 du Conseil Communautaire du 23 avril 2014 portant élection du Président;
- VU la délibération n°2016.11.11/352 du Conseil Communautaire du 23 novembre 2016 portant modification et actualisation des statuts de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence;
- VU la délibération n°2017.09.05/459 du Conseil Communautaire du 27 septembre 2017 portant modification de la délibération n°2014.04.01/29 du Conseil Communautaire du 23 avril 2014 portant délégation de certaines attributions du Conseil Communautaire au Président;

Considérant le rapport du président;

Après en avoir délibéré ;

DÉCIDE, À L'UNANIMITÉ,

ARTICLE 1 – D'approuver le projet de convention de raccordement et de fourniture d'eau brute à l'usine de production d'eau potable de Perrin Les Abymes.

ARTICLE 2 – D'autoriser Monsieur le Président de CAP Excellence à signer la convention pour le raccordement et la fourniture d'eau brute à l'usine de production d'eau potable de Perrin avec le Conseil Départemental de la Guadeloupe.

ARTICLE 3- D'autoriser Monsieur le Président à signer tout acte et à prendre toute décision nécessaire à l'application de la présente délibération.

ARTICLE 4- Le Président, le Directeur Général de CAP Excellence, le Comptable Public du Centre des Finances Publiques de l'Agglomération CAP Excellence, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/04/2018

Affichage : 16/04/2018

Numéro inf.

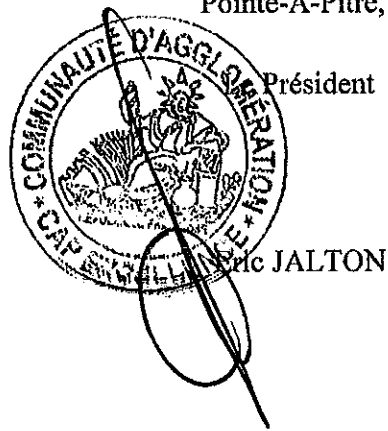
La présente délibération sera notifiée à Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement de Pointe-à-Pitre, à Monsieur le Maire de la ville des Aymes, à Madame le Maire de la ville de Baie-Mahault, à Monsieur le Maire de la ville de Pointe-à-Pitre ainsi qu'à Madame le Comptable Public du Centre des Finances Publiques de l'Agglomération CAP Excellence.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Guadeloupe, dans un délai de deux (2) mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.

Elle sera publiée au recueil des actes administratifs de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence.

Pour extrait certifié conforme

Pointe-À-Pitre, le **16 AVR. 2018**



Président

Eric JALTON

- Délibération transmise à la Sous-Préfecture de Pointe-à-Pitre, le **16 AVR. 2018**
- Délibération transmise à Monsieur le Maire de la ville des Aymes, le **30 AVR. 2018**
- Délibération transmise à Madame le Maire de la ville de Baie-Mahault, le **30 AVR. 2018**
- Délibération transmise à Monsieur le Maire de la ville de Pointe-à-Pitre, le **30 AVR. 2018**
- Délibération transmise à Madame le Comptable Public de l'Agglomération CAP Excellence, le **30 AVR. 2018**

